Discours de Mme Odile SOUPISON
Consule Générale de France à Genève

***

Château de Coppet – 14 juillet 2016

Je voudrais tout d'abord **vous remercier tous de votre présence nombreuse ce soir, de votre présence à cette Fête Nationale si importante pour nous.** Lorsque je dis « nous », je ne dis pas simplement les Français, je dis tous ceux qui sont attachés à nos valeurs, à nos valeurs communes, qu'ils soient Français, Suisses ou d'une autre nationalité.

C'est **un grand privilège**, pour mes collaborateurs et pour moi, de **vous accueillir, à cette occasion, dans le cadre prestigieux du Château de Coppet**.

Je voudrais remercier tout particulièrement la Fondation Othenin d'Haussonville et son Directeur de nous mettre à disposition ce lieu chargé d'histoire et de symboles. Mes remerciements vont aussi aux **autorités du canton de Vaud et de la Commune de Coppet,** dont le soutien a été déterminant pour l'organisation de cette manifestation.

Mais je voudrais aussi **remercier tous ceux qui nous aident** dans l'organisation de cette fête, en particulier **les nombreuses entreprises** qui ont accepté de nous accompagner, les **Milices Vaudoises** ainsi que **la Fondation des Apprentis d'Auteuil et sa chorale de Gospel.**

Le Chœur « Family One » est le vivant témoignage du caractère universel des valeurs fondamentales qui nous rassemblent aujourd'hui.

Les Milices vaudoises, troupe d'honneur du Conseil d'Etat vaudois et gardienne des traditions militaires du Pays de Vaud, illustrent non seulement une page de l'histoire du Pays de Vaud

mais également les liens étroits et de longue date qui unissent le canton avec notre pays. Parmi les épisodes marquants de cette relation privilégiée figure la libération, par Napoléon Bonaparte, du Pays de Vaud de la tutelle bernoise en 1798, première étape avant de devenir en 1803 un nouveau canton d'une Suisse dont la pérennité fut en partie sauvegardée par l'Acte de Médiation écrit par Bonaparte, alors Premier Consul.

* *

Si j'ai fait cette année **le choix de Coppet** pour nous rassembler à l'occasion de cette Fête Nationale,

- c'est certes parce que **le Canton de Vaud est celui des six cantons de la circonscription consulaire dont j'ai la responsabilité qui accueille le plus de nos ressortissants** ;
- Mais c'est aussi l'occasion, **dans la demeure de Germaine de Staël, à une année du bicentenaire de sa disparition, de montrer combien notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité » n'a pas pris une ride** et reste, aujourd'hui plus que jamais, le symbole de l'union de tous autour d'un projet commun.

C'est en effet dans ce château, acheté et rénové par Jacques Necker, bourgeois de Genève et ministre des finances de Louis XVI, **que se développa l'esprit du Groupe de Coppet, autour de sa fille, Germaine de Staël, contrainte à l'exil par Napoléon, autour de Benjamin Constant, ainsi qu'autour des plus grands philosophes, écrivains, historiens et économistes de l'époque.**

Si ce lieu est **à plus d'un titre un trait d'union entre la France et la Suisse,** c'est aussi **l'occasion de rappeler l'importance des idées nouvelles du 18ème siècle** dans la lutte contre l'arbitraire, le despotisme et les dérives tyranniques qui suivirent. C'est l'occasion de **mettre l'accent tant sur l'esprit européen** qui se développa autour de Germaine de Staël, **que sur la place des**

idées républicaines elle fut un fervent soutien, au point de devenir l'une des inspiratrices de la constitution de 1791.

Aujourd'hui, cette devise « Liberté, Egalité, Fraternité », prend tout son sens dans la défense de nos valeurs fondamentales, face aux menaces qui se multiplient et génèrent l'intolérance. Les actes terroristes barbares auxquels le monde est confronté depuis plusieurs mois, et qui ont durement frappé la France, ont montré, s'il en était besoin, **la solidarité qui unit la France et la Suisse, dans la défense des valeurs fondamentales de démocratie et de liberté**.

Votre présence nombreuse ici ce soir, **Français et Suis**ses, montre **combien nous partageons, tous ensemble, une vision similaire du monde, fondée sur les mêmes idéaux humanistes et démocratiques**. Nous partageons le même souci de travailler à la paix et à la stabilité, d'œuvrer à un monde plus juste et d'y défendre la liberté.

* *

Nos deux pays sont des partenaires essentiels, des partenaires **proches** qui partagent une **longue histoire**, avec parfois des hauts et des bas, des partenaires qui sont unis par **des liens d'une extrême densité et de toute nature,** des partenaires qui **s'intéressent en permanence l'un à l'autre** et **sont attirés l'un par l'autre dans la même volonté permanente de dialogue**. Alors qu'en un siècle il n'y avait eu que trois visites d'Etat en Suisse, cela fait deux fois en douze mois que le Président de la République se rend en Suisse, en avril 2015 à l'occasion de la visite d'Etat, et il y a quelques semaines, à l'occasion de l'inauguration du tunnel du Gothard. A cette occasion, il a tenu à rappeler que la Suisse n'avait pas seulement tracé le plus long tunnel ferroviaire du monde, mais que le pays avait aussi ouvert une voie pour l'avenir de l'Europe. Il a conclu son intervention en saluant cette Suisse « ***où le rêve européen a trouvé sa réalité*** **».**

Intimement liés par l'histoire et la géographie**, la proximité de nos deux pays tient aussi à l'intensité du lien humain.** Si près de 200 000 Suisses vivent en France, ce sont autant de Français qui résident et travaillent en Suisse, sans compter les quelque 160 000 personnes qui, pour des raisons professionnelles, traversent quotidiennement la frontière. Beaucoup de nos compatriotes ont la double nationalité, beaucoup ont en Suisse des origines familiales, parfois anciennes.

Il y a un peu plus d'un an, à Berne, le **Président de la République a pu rendre hommage à la plus nombreuse et à l'une des plus dynamiques des communautés expatriées au monde.** Et il a souligné le rôle essentiel que vous jouez en faveur du rayonnement de notre pays, de la promotion de ses intérêts économiques et du développement de sa présence culturelle. Avec tous ceux qui, dans les régions françaises voisines, contribuent au chantier des relations transfrontalières, **vous êtes des acteurs majeurs de la relation économique si dense entre la France et la Suisse.**

Dans le domaine économique, nos relations sont en effet très fortes et mutuellement bénéfiques. Les **liens commerciaux** sont intenses, faisant de la Suisse le 9ème client et le 9ème fournisseur de la France. **Notre pays est le 4ème investisseur étranger en Suisse** avec une présence d'entreprise de toutes tailles et dans tous les domaines, qui représentent aujourd'hui plus de 60 000 emplois. Inversement **la Suisse est la première destination européenne de ses investissements à l'étranger**, avec 1 600 entreprises présentes sur notre territoire, employant près de 176 000 salariés. **C'est dire si la Suisse est sur ce plan un partenaire majeur de la France en Europe.**

A cet égard, j'en profite pour saluer les efforts de la Chambre de Commerce et d'industrie France-Suisse, des Conseillers du commerce extérieur de la France, de Business France et d'Atout France ainsi que de tous les acteurs, français et suisses de la relation économique franco-suisse. Ils

contribuent au dynamisme de cette relation et c'est grâce à eux que peut être mis en valeur ce qui fait l'attractivité de la France, dans toutes ses dimensions. Dans la droite ligne de la campagne « *Creative France* » ouverte au Japon par le Premier Ministre il y a près d'un an, **tous ces acteurs contribuent à mettre en avant les forces et les atouts de la France, dans un contexte où l'inventivité et la créativité sont autant d'éléments marquant l'identité française.**

* *

Mesdames et Messieurs, Chers Compatriotes, je tiens à profiter de l'occasion qui nous est donnée aujourd'hui de nous rassembler, pour vous redire la **disponibilité du Consulat général à Genève, de toute l'équipe consulaire et de moi-même, pour vous aider dans vos démarches administratives.**

Vous êtes près de 150 000 à être enregistrés auprès des services consulaires à Genève. Avec toute l'équipe consulaire, que je salue pour son engagement et son professionnalisme, nous nous attachons, en lien étroit avec les conseillers consulaires que vous avez élus, à **maintenir un service public de qualité**. Depuis trois années, j'ai eu le souci permanent d'améliorer les conditions d'accueil dans nos locaux Cour des Bastions et d'aller **au plus près de chacune et chacun d'entre vous,** à travers les permanences consulaires de Lausanne-Epalinges, de Neuchâtel et de Fribourg, ainsi qu'à travers nos consuls honoraires de Sion et de Delémont, que je remercie de leur engagement.

Mesdames et Messieurs, mes chers compatriotes, **vous êtes un formidable atout d'une France qui refuse le repli sur soi et la crainte de l'avenir**. **Je remercie toutes celles et ceux qui s'engagent à ces fins et je salue leurs élus**. Tous contribuent au renforcement du lien démocratique entre les Français de l'étranger et la France. Tous ensemble, Mesdames, Messieurs, mes chers compatriotes, par votre travail, par votre présence et par votre attachement à cette autre terre de vie, **vous contribuez au**

renforcement de la relation entre la Suisse et la France, entre la Suisse romande et la « France voisine ».

A cet égard, **je tiens à remercier les multiples acteurs de cette relation régionale si particulière organisée autour de l'arc lémanique et de l'arc jurassien**, que partagent les quatre départements français frontaliers et les six cantons romands. Responsables politiques, acteurs publics ou privés, suisses ou français, tous partagent une même vision de cette grande région et œuvrent au service d'une communauté de vie transfrontalière, qu'il nous faut continuer à construire tous ensemble, en dépassant les aléas politiques ou administratifs, qui relèvent plus des disputes d'un vieux couple que de divergences fondamentales. Je tiens à remercier tous ces acteurs, dont plusieurs sont présents ici aujourd'hui, de leur engagement dans cette relation franco-suisse si dense et sans cesse renouvelée.

Il est maintenant temps pour moi de vous dire au revoir, puisque, comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, il me faudra dans quelques semaines rejoindre d'autres cieux. Même si ce n'est pas sans un pincement au cœur que je quitterai cette terre suisse tout à la fois si accueillante et si étonnante, je laisserai aujourd'hui la nostalgie de côté parce que le 14 juillet est un jour de fête. Mes trois années à Genève resteront pour moi des années passionnantes.

Je tiens à exprimer ici, devant vous, toute ma gratitude aux autorités des six cantons romands pour les facilités qu'elles ont bien voulu m'accorder pour me permettre de mener à bien ma mission dans des conditions optimales ainsi que pour l'accueil qu'elles réservent, en toutes circonstances, à nos compatriotes.

A travers vous, Madame et Messieurs les Conseillers d'Etat, que je remercie tout particulièrement, ma reconnaissance va aussi à tous les interlocuteurs suisses qui ont toujours fait preuve à mon égard d'un accueil et d'une collaboration exemplaire.

A tous, amis français et suisses, je tiens aujourd'hui à vous renouveler tous mes profonds remerciements pour votre accueil, pour votre ouverture, pour votre disponibilité et votre écoute en toute occasion.

Je vous recommande mon successeur, Olivier Mauvisseau, actuellement Inspecteur des affaires Etrangères au Quai d'Orsay. C'est avec lui que dans un an, à l'occasion du prochain 14 juillet, vous célèbrerez ici le bicentenaire de la disparition de Germaine de Staël, dont nous voyons le « logo » se dévoiler devant nous. Cette année de bicentenaire donne le coup d'envoi d'une série de manifestations autour de Coppet, dont l'une d'elle consistera en un dialogue théâtral entre Germaine de Staël et Napoléon, deux génies mais aussi deux ennemis, qui à cette occasion enterreront la hache de guerre

Merci encore d'être venus nombreux aujourd'hui dans ce lieu magnifique chargé d'histoire. Je vous souhaite une belle soirée d'amitié, de partage et d'échange, à l'image de nos relations.

*

Vive la Suisse, Vive la France et Vive l'amitié franco-suisse !

Vive l'amitié entre nos communautés et territoires de part et d'autre de la frontière !

Je vous invite à présent à écouter nos hymnes nationaux.